

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS
AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 1 (F)

23–24 septembre 2003

Discours d'ouverture de M. **KASPAR VILLIGER**,
Président des Conseils des gouverneurs
et Gouverneur de la Banque et du Fonds pour la **SUISSE**,
en séance plénière

**Discours d'ouverture de M. Kaspar Villiger,
Président des Conseils des gouverneurs
et Gouverneur de la Banque et du Fonds pour la Suisse**

Vos Altesses, Monsieur le Président de la Banque mondiale, Monsieur le Directeur général du FMI, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur, en tant que représentant de la Suisse, de présider cette Assemblée annuelle 2003 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui se tient pour la première fois au Moyen-Orient. Au nom des Conseils des gouverneurs, je voudrais présenter nos sincères félicitations au gouvernement des Émirats arabes unis, notre hôte, ainsi qu'aux autorités de ce pays pour l'excellente organisation de nos réunions et à les remercier vivement, ainsi que la population de cette belle cité moderne de Dubaï, pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé.

Nous nous retrouvons tous ici, à Dubaï, à point nommé. En dépit des événements et tensions qui se sont récemment produits dans certaines contrées de la région, un grand nombre de pays ont engagé des réformes économiques difficiles pour renforcer et libéraliser leur économie. Par ces efforts, ils ont réussi à assurer la stabilité macroéconomique et une plus grande intégration à l'économie mondiale pour le bien de leurs populations.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, nous nous réunissons en des temps d'incertitude économique persistante; c'est pourquoi nous devons tous continuer à oeuvrer ensemble pour donner aux gouvernements, aux marchés et à nos populations un signal fort de notre résolution à promouvoir la paix et la prospérité dans le monde entier. À cet égard, il est crucial que nous réaffirmions notre conviction que les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods continuent d'avoir un rôle vital à jouer dans leurs domaines de compétence respectifs en aidant à la réalisation de ces objectifs, parfois dans des circonstances très difficiles et dangereuses, comme nous l'avons vu récemment.

Je voudrais ouvrir cette Assemblée par une pensée pour Mme Alya Sousa, qui travaillait pour la Banque mondiale en Iraq lorsqu'elle a perdu la vie, tragique victime, parmi bien d'autres, de l'attentat terroriste commis contre le siège des Nations Unies à Bagdad le 19 août dernier. (pause).

Il n'y a aucun doute que nous devons lutter contre le crime et le terrorisme internationaux avec tous les moyens dont nous disposons. Mais il importe que nous ne perdions pas de vue que nous devons également nous attacher tout autant, sinon davantage, à combattre la pauvreté, assurer le respect des droits de l'homme et apporter une solution paisible aux conflits dans l'esprit du droit international. La réussite dans ces domaines aidera à priver le terrorisme ne trouvera pas de terrain fertile où se développer.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, ce n'est pas par hasard que les institutions de Bretton Woods tiennent cette année leur Assemblée annuelle aux Émirats arabes unis. L'histoire remarquable de ce pays montre parfaitement comment l'application de politiques économiques solides et de vastes réformes structurelles peut stimuler la croissance économique et relever le niveau de vie. En nous réunissant ici, à Dubaï, nous montrons qu'il existe un dialogue étroit entre cette région et le reste du monde. Nous signalons clairement que nous partageons les mêmes valeurs, que nous avons du respect les uns pour les autres et que nous désirons vivre ensemble dans la paix. C'est dans cet esprit que nous nous rencontrons à Dubaï pour traiter des questions économiques d'actualité.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, l'économie mondiale est confrontée à l'incertitude, qui tient aux séquelles de l'éclatement de la bulle boursière, au surinvestissement et à la persistance de facteurs d'insécurité géopolitique. Cependant, la reprise semble maintenant s'être amorcée et l'équilibre des risques s'est nettement amélioré. L'économie des États-Unis fonctionne relativement bien, le Japon donne des signes encourageants et plusieurs pays européens ont commencé à mettre en œuvre des réformes longtemps différées. Il est à présent du devoir de tous les décideurs du monde entier de s'attacher à transformer ces premiers signes de reprise économique en une reprise vraiment durable. À cet égard, la politique macroéconomique des grandes zones monétaires devra continuer à soutenir l'activité, et il faudra intensifier les efforts de réforme structurelle en vue de réduire les vulnérabilités à moyen terme. Pour ce qui est de l'avenir, il s'agit de savoir si l'économie des États-Unis pourra continuer d'être à elle seule le moteur de la croissance économique mondiale, d'autant plus que beaucoup craignent que l'élargissement du déficit des transactions courantes et des finances publiques de ce pays ne menace ses perspectives à moyen terme et n'aggrave les déséquilibres mondiaux.

Face à une telle situation, je ne peux que déplorer que l'Europe ne puisse jouer pleinement son rôle dans le soutien de la reprise économique mondiale. À mon avis, le meilleur moyen de remédier à la faiblesse des performances européennes serait de faire avancer les programmes de réforme. Des progrès dans ce sens ont déjà été accomplis, mais il faut poursuivre l'effort avec détermination. L'une des priorités les plus importantes est de faire face à la menace que le vieillissement de la population européenne fait peser sur la position budgétaire à long terme, l'offre de main-d'œuvre et la croissance économique.

Dans les pays à marché émergent, la reprise est restée dans l'ensemble solide, bien qu'il s'y soit produit divers chocs. Dans une certaine mesure, ce résultat peut être attribué à la prise de plus gros risques par les investisseurs internationaux devant les rendements peu élevés généralement offerts dans les pays développés. Les efforts déployés par nombre de ces pays pour améliorer leurs fondamentaux intérieurs y ont certainement contribué eux aussi dans une mesure importante. De nombreux défis se posent encore dans les domaines de l'assainissement budgétaire, de la viabilité de la dette publique et de la

réforme bancaire. Maintenant, l'environnement économique s'étant amélioré, le moment est venu de procéder à des réformes dans ces domaines.

Dans les pays à faible revenu, la croissance est restée relativement robuste, mais les résultats varient fortement d'un pays à l'autre. Les faibles performances économiques des pays d'Afrique subsaharienne demeurent particulièrement préoccupantes, car elles forment un contraste frappant avec les résultats nécessaires pour atteindre les Objectifs de développement pour le millénaire (ODM), en particulier pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

Il s'est produit également des développements positifs; je veux parler en particulier du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique et de l'initiative en faveur de sept pays à faible revenu de la Communauté des États indépendants. Les premières mesures importantes ont été prises, mais il est clair que le succès de ces initiatives dépend en fin de compte des pays eux-mêmes.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, ces dernières années, les prêts du FMI ont été de plus en plus concentrés sur quelques pays membres à marché émergent, qui ont bénéficié d'un accès exceptionnel aux ressources de l'institution. Malheureusement, il semble maintenant que ces programmes appuyés par le FMI ont de grandes chances d'être prolongés et de s'étendre sur un certain nombre d'années. Il pourrait en résulter une réduction des ressources financières que le FMI peut mettre à la disposition d'autres pays.

Ces développements nous amènent à nous pencher sur deux questions importantes. Premièrement, pour pouvoir réagir rapidement à des situations de crise, le FMI doit se tenir strictement et constamment à ses règles concernant l'accès exceptionnel des pays à ses ressources. Deuxièmement, pour améliorer davantage son dispositif de prévention et de résolution des crises, le FMI doit continuer à renforcer sa surveillance, améliorer les analyses de viabilité de la dette et accroître la transparence. Nous avons en outre besoin d'un meilleur cadre de résolution et de prévention des crises financières, en particulier lorsqu'elles sont liées à une dette souveraine intolérable. À cet égard, je salue les efforts déployés par le FMI pour renforcer sa surveillance; en effet, il a porté un regard neuf sur le cadre de politique économique des pays appliquant un programme, incorporé les normes et codes internationaux dans le processus de surveillance et procédé à des analyses fondées sur l'approche du bilan.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, une forte croissance de l'économie mondiale est une condition importante sans laquelle nous ne saurions progresser dans l'exécution des engagements que nous avons pris dans la Déclaration du Millénaire. Mais la croissance à elle seule ne suffit pas. Je tiens à partager avec vous ma réflexion sur les énormes défis qui nous attendent. Les Objectifs de développement pour le Millénaire donnent une vision d'un monde meilleur pour tous. Ils offrent en même temps à la communauté internationale des objectifs quantifiables qui lui permettent de mesurer les progrès réalisés dans l'important combat contre la pauvreté.

L'année dernière à Monterrey, nous avons lancé un partenariat pour réaliser ces objectifs. Nous avons reconnu que la victoire contre la pauvreté exige une collaboration active entre trois principaux partenaires : le gouvernement et la société civile dans les pays à faible revenu, les acteurs publics et privés dans les nations donatrices, et les institutions multilatérales. Ce succès ne saurait être atteint sans des politiques nationales saines et une bonne gouvernance dans les pays en développement, une aide plus grande et plus efficace de la part des donateurs, et le soutien des institutions financières internationales à la mise en place de politiques solides et au renforcement des capacités par la surveillance des politiques et l'assistance technique.

Je me réjouis de constater qu'un certain nombre de pays à faible revenu ont déjà commencé à récolter les fruits de la mise en œuvre durable de politiques avisées. Ces cinq dernières années, les pays africains les plus performants ont enregistré une croissance de plus de 5 %, encore que le taux de croissance de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne soit resté à environ 1 %. En outre, des progrès importants ont été accomplis dans le cadre de l'initiative PPTE, puisque 27 pays participants ont atteint le point de décision et 8 d'entre eux le point d'achèvement. En persévérant dans la mise en œuvre de solides politiques économiques, ces pays ont pu bénéficier d'un allègement considérable de leur dette et libérer ainsi d'importantes ressources au profit de leurs dépenses sociales.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, il n'en demeure pas moins — et c'est là une triste réalité — qu'en dépit de ce progrès notable, même les pays les plus performants ne parviendront pas réduire leur niveau de pauvreté de moitié d'ici à 2005. Que faire d'autre? Je suis persuadé qu'il est possible de stimuler la croissance en renforçant le rôle du secteur privé grâce à des mesures visant à encourager les investissements privés nationaux et étrangers dans ces pays. Pour attirer ces investissements, il faudra certes assurer la stabilité macro-économique, mais aussi mettre en œuvre des réformes structurelles essentielles. Ces mesures devront être complétées par des initiatives visant à améliorer la gouvernance, créer et renforcer des institutions et mettre en place un cadre juridique et réglementaire propice aux activités du secteur privé. Toutes ces mesures peuvent aider à créer ce que j'appellerais une culture de crédibilité. Certains pays ont fait des progrès encourageants à cet égard, mais de nombreux autres ont des difficultés à stimuler l'activité de leur secteur privé. En collaboration avec les autres partenaires au développement, la Banque et le FMI peuvent jouer un rôle dans ce domaine en fournissant aux pays à faible revenu des conseils et une assistance technique pour les aider à développer un secteur privé dynamique et prospère.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, les Objectifs de développement pour le Millénaire forment le cadre des activités menées par la Banque mondiale en partenariat avec d'autres institutions internationales. À l'instar d'autres bailleurs de fonds, la Banque a reconnu la nécessité d'intervenir beaucoup plus activement dans les pays à faible revenu en améliorant ses travaux d'analyse, en renforçant les capacités et en trouvant des mécanismes de projets novateurs, afin d'améliorer la gouvernance et la prestation des services sociaux de base.

La mise en œuvre de politiques nationales avisées par les pays à faible revenu est une condition nécessaire à la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, mais elle n'est pas suffisante. Elle doit être complétée par un accroissement de l'aide financière de la communauté internationale. À Monterrey, nous nous sommes entendus sur la nécessité d'accroître sensiblement à la fois le volume et l'efficacité de l'aide publique au développement (APD), afin de donner aux pays en développement les moyens d'atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire. Cependant, il n'est pas certain que les pays donateurs puissent fournir un surcroît d'APD suffisant : peut-être nous faudra-t-il donc trouver d'autres moyens, plus novateurs, d'apporter aux pays les ressources dont ils ont besoin, comme il ressort du Consensus de Monterrey.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, une réduction durable de la pauvreté exige davantage qu'une assistance au développement. La poursuite de la libéralisation des échanges commerciaux a un rôle important à jouer à cet égard. Non seulement elle peut accélérer la croissance des pays développés comme des pays en développement, mais elle permet aussi à ces derniers d'utiliser le commerce pour échapper à la pauvreté. Il est donc extrêmement important de mener à bien le cycle de négociations commerciales de Doha pour assurer une meilleure intégration des pays en développement au système commercial multilatéral et à l'économie mondiale.

L'absence d'accord à Cancun, la semaine dernière, constitue un échec pour tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement. Cet échec est d'autant plus décevant qu'un succès à Cancun aurait pu stimuler la reprise économique mondiale. Néanmoins, j'ai très bon espoir qu'il ne s'agit que d'un contretemps et que cela n'empêchera pas les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de mener à bien le cycle de Doha dans des délais satisfaisants. En effet, la poursuite de la libéralisation des échanges commerciaux dans un processus multilatéral permettra d'accroître la prospérité de tous les pays et contribuera à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire. Si l'on veut que le cycle de Doha réussisse, tous les pays doivent être prêts à faire preuve de souplesse et de réalisme pour remettre le cycle sur la bonne voie. Cependant, les pays à faible revenu ne pourront pas tirer immédiatement partie des nouveaux débouchés même si le «cycle du développement» de Doha est couronné de succès. Mais leur capacité à s'intégrer davantage au système commercial mondial peut être renforcée par un soutien à leurs réformes et par l'assistance technique. Je me réjouis de constater que les institutions de Bretton Woods s'activent dans ce domaine.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, permettez-moi de revenir au document du Consensus de Monterrey et à son appel en faveur du renforcement de la voix et de la participation de tous les pays en développement et en transition au processus de prise de décision des institutions de Bretton Woods. Nous avons tous un rôle à jouer à cet égard : je veux parler des parties prenantes, des institutions de Bretton Woods, des pays en développement et des pays en transition eux-mêmes. Permettez-moi tout d'abord d'attirer votre attention sur les progrès accomplis dans le renforcement de la participation au niveau des pays. Un grand nombre des programmes mis en œuvre dans les pays en développement et en transition reposent maintenant sur des stratégies de réduction de la

pauvreté. Ces programmes sont élaborés par les autorités des pays avec la participation de la société civile. Les stratégies de réduction de la pauvreté sont devenues un puissant outil d'internalisation des programmes de réforme par les pays concernés. La Banque et le FMI contribuent fortement, par le biais de leur assistance technique et de leur aide financière, à renforcer la capacité des pays à lutter contre la pauvreté.

S'il est important que les pays en développement participent à l'élaboration de leurs propres programmes économiques, il est tout aussi crucial que ces pays s'estiment bien représentés au sein des institutions de Bretton Woods et participent à leurs processus décisionnels. Nous avons déjà accompli des progrès dans le renforcement des capacités des bureaux des administrateurs qui représentent un grand nombre de pays en développement. S'agissant des mesures influant directement sur la représentation, je suis d'avis qu'il faudrait envisager d'accroître le nombre des voix de base, afin d'augmenter le nombre de voix attribuées aux pays participants dont la quote-part est faible.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, au sein du FMI et de la Banque mondiale, la Suisse représente les intérêts d'un groupe dit mixte de pays composé de pays d'Europe de l'Est, des Balkans et de l'ex-Union soviétique. Certains de ces pays sont à un stade assez avancé du processus de transition. En effet, l'un d'eux — la Pologne — fera très prochainement son entrée dans l'Union européenne. Cependant, de nombreux autres pays, notamment en Asie centrale, doivent relever des défis plus énormes.

À mon avis, les groupes mixtes de pays, composés à la fois de pays débiteurs et de pays créanciers, sont très bien placés pour aider les pays débiteurs à faire entendre leur voix. Les débats intenses qui se déroulent au sein d'un même groupe nous permettent à tous de considérer les divers aspects d'un même problème. En outre, les représentants de groupes mixtes peuvent faire la soudure dans les débats en séance plénière d'une question délicate.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, les perspectives de l'économie mondiale se sont nettement améliorées depuis notre dernière réunion à Washington. Cependant, un grand nombre de problèmes économiques majeurs demeurent. Ces problèmes demandent des décisions difficiles et des mesures énergiques. Néanmoins, j'ai bon espoir qu'en respectant fermement nos engagements mutuels, nous parviendrons à résoudre les énormes problèmes qui se posent à nous et, partant, à préparer un monde meilleur pour les générations futures. Les problèmes multilatéraux d'aujourd'hui exigent des solutions multilatérales. Aucune nation ne doit se sentir exclue des discussions. De par leur caractère universel et leur nature d'organismes fondés sur la coopération, nos deux institutions gardent toute leur pertinence dans l'action que nous menons ensemble pour résoudre ces problèmes.

Pour terminer, je tiens à adresser mes vifs remerciements à M. Wolfenson, Président du Groupe de la Banque mondiale, et à M. Köhler, Directeur général du Fonds monétaire international, ainsi qu'aux personnels exceptionnels des deux institutions pour leur

professionnalisme, leurs efforts constants et le dévouement avec lequel ils permettent à nos deux organisations d'accomplir leur mission.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, je déclare ouverte l'Assemblée annuelle 2003 des Conseils des gouverneurs du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.